## JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## LOIS ET DECRETS

ARRETES. DECISIONS, CIRCULAIRES, AVIS COMMUNICATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	Lois et décrete			Débate & l'Assemblée nationals	1	Abounements et publicité
	Trois mois	Six mote	Un an	টেচ ২১১	Ch an	9, rue Troilier, ALGER
Algérie	8 dinare	14 dinare	24 dinars	eanib 05	15 dinare	Tel.: 58-81-49, 55-80-96 C.C.P. 8200-50 ALGER
Etranger	12 dinare	20 dinare	35 dinara	20 dinare	28 dinare	

Le numero 0,25 dinar - Numero des années antérieures : 0,36 dinar Les tables sont fournies gratuftement aux adonnées trière de joindre les dernières bandes pow renouvellements et réclamations - Changement d'adresse ajouter 0.30 dinar Tarij des insertions : 2,50 dinars la ligna

## SOMMAIRE

Ordonnance nº 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, p. 530

'Annexe: Table des matières, p. 562.